

Perpignan
Méditerranée
Métropole

PERPINYÀ MEDITERRÀNIA | METRÒPOLI



SCHEMA DIRECTEUR HYDRAULIQUE ET PLUVIAL

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 05 Juillet 2023



Déroulé de la réunion

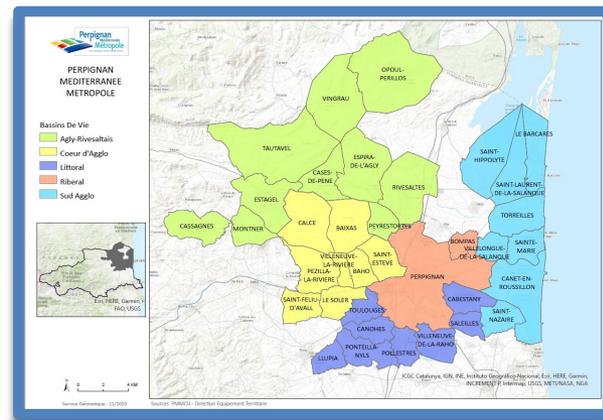
- **Présentation de l'équipe projet**
- **Déroulement de l'étude**
- **Eléments de compréhension**
- **Synthèse de la PHASE 1**
- **Suite de l'étude**
- **Questions**

■ Présentation de l'équipe projet

Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMMCU)

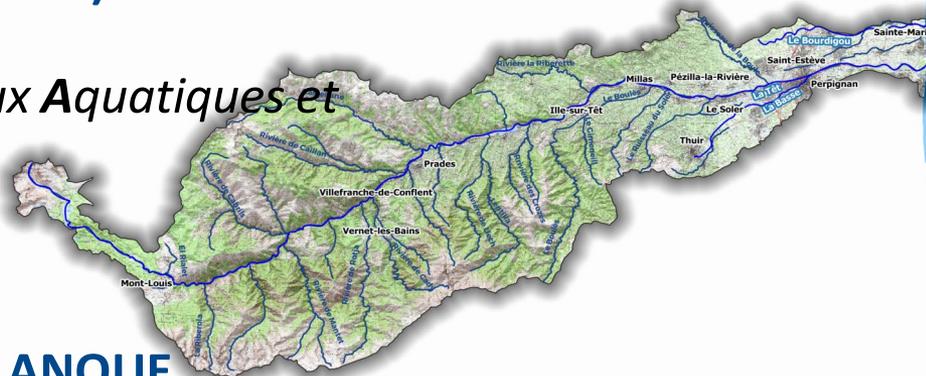
Etablissement Public regroupant 36 communes.

Compétence : *Gestion des Eaux pluviales*



Syndicat Mixte Têt Bassin Versant (SMTBV)

Compétence : *GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations)*



Commune de VILLELONGUE DE LA SALANQUE

Bureau d'études SUEZ

Déroulement de l'étude: 4 PHASES

PHASE 1 : Etat des lieux – Investigations terrain

Objectifs :

- ☑ avoir une bonne connaissance et compréhension du fonctionnement du réseau pluvial- hydraulique.
- ☑ Avoir une 1^{ère} idée de l'origine des débordements.

PHASE 2 : Diagnostic quantitatif et qualitatif

Objectifs :

- ☑ Vérifier l'origine/les causes des débordements,
 - ☑ Evaluer les hauteurs/vitesses d'eau pour des pluies modérées à intenses,
 - ☑ Evaluer la qualité des eaux pluviales rejetées,
- 1^{ère} réflexions sur les actions correctives à apporter en fonction des enjeux identifiés.

PHASE 3 : le Programme d'actions – Scénarii d'aménagement

Objectif :

Inscription des Priorités 1 (travaux) dans le prochain PAPI Têt 2023 et la Programmation Pluriannuelle d'Investissement de PMM à partir de 2024 et +.

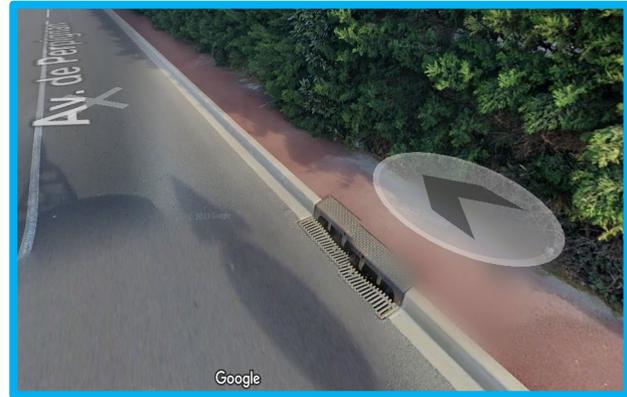
PHASE 4 : le zonage pluvial

Objectif: Fixer des prescriptions cohérentes à l'échelle du territoire communal afin d'assurer la maîtrise **quantitative** et **qualitative** des eaux de ruissellement.

■ Un schéma directeur hydraulique et pluvial C'EST QUOI?

ETUDE du fonctionnement, par temps de pluie, des réseaux pluviaux et agouilles/ruisseaux.
Objectif: RESOUDRE les désordres par temps de pluie.

■ Précisions sur « pluvial » et « hydraulique »



2 Etudes en cours sur votre commune

Schéma directeur hydraulique et pluvial

Maitre
d'ouvrage



Enjeux

Risque inondation **par**
ruissellement urbain

Episodes
pluvieux

Pluies courantes à
modérées

Finalité de
l'étude

Programme d'actions et de
travaux (résoudre les
désordres par tps de pluie)

Etude Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) « Têt Aval »

Perpignan, Bompas, **Villelongue de la Salanque**,
Sainte-Marie la Mer et Canet en Roussillon.



Risque inondation **par débordement**
de cours d'eau (la Têt, l'Auque)

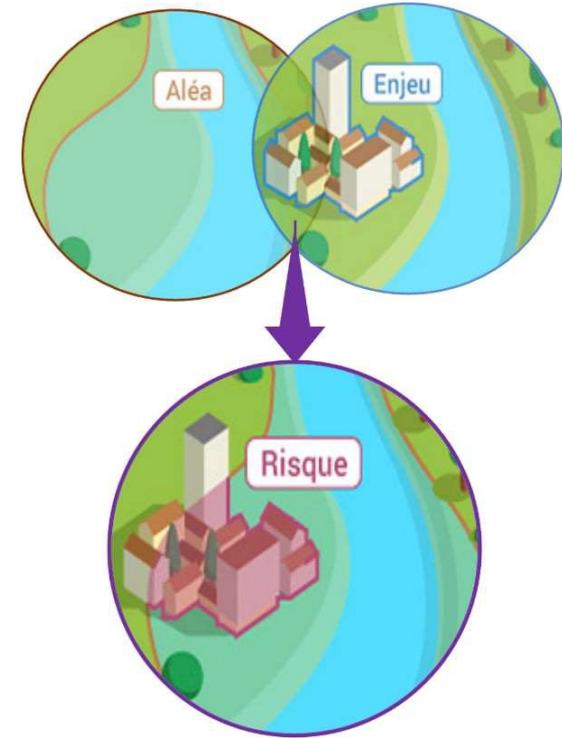
Pluies modérées à exceptionnelles
(crues de 1992, 1999, 2020)

Prescriptions réglementaires sur
l'occupation et l'utilisation des sols
(constructibilité) lien avec le PLU

Définition du RISQUE INONDATION

RISQUE INONDATION = ALEA X VULNERABILITE

- Hauteur d'eau
- Vitesse d'écoulement
- Parcelle agricole
- Voirie
- Maison, Ecole,...



Démarche Eviter - Réduire – Compenser (ERC)

❑ **Eviter** : « D'AGGRAVER » en maîtrisant l'imperméabilisation des sols (outil : PLU/PLUi)

❑ **Réduire** : FAVORISER la désimperméabilisation, le recours aux matériaux poreux ou semi-poreux.

❑ **Compenser** : par la création de bassins de rétention..



SYNTHESE DE LA PHASE 1:

- **Recueil et analyse des données**

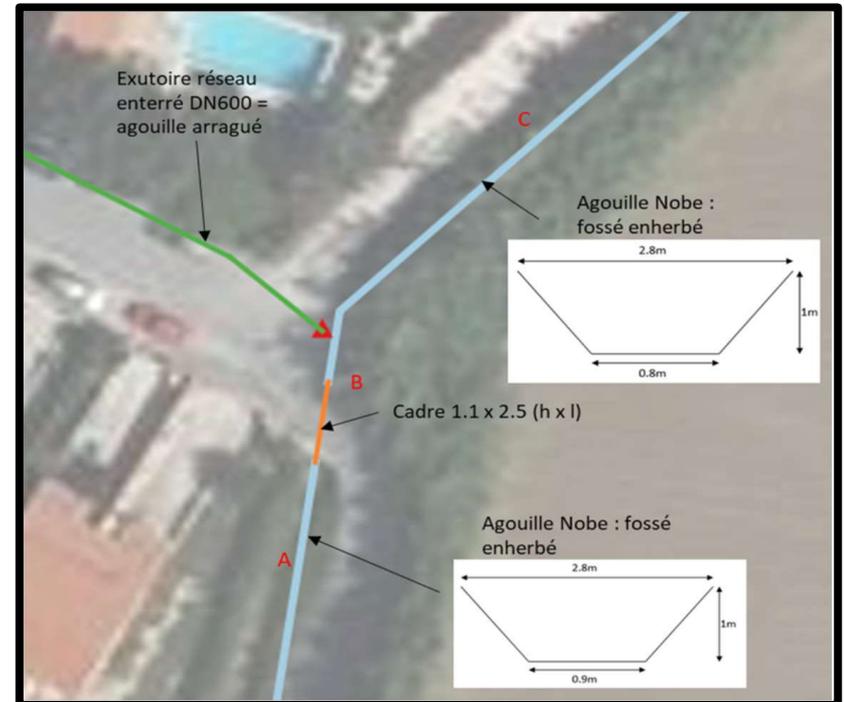
Historique des épisodes pluvieux, activités, pollution, évolution de l'urbanisation...

- **Investigations de terrain :**

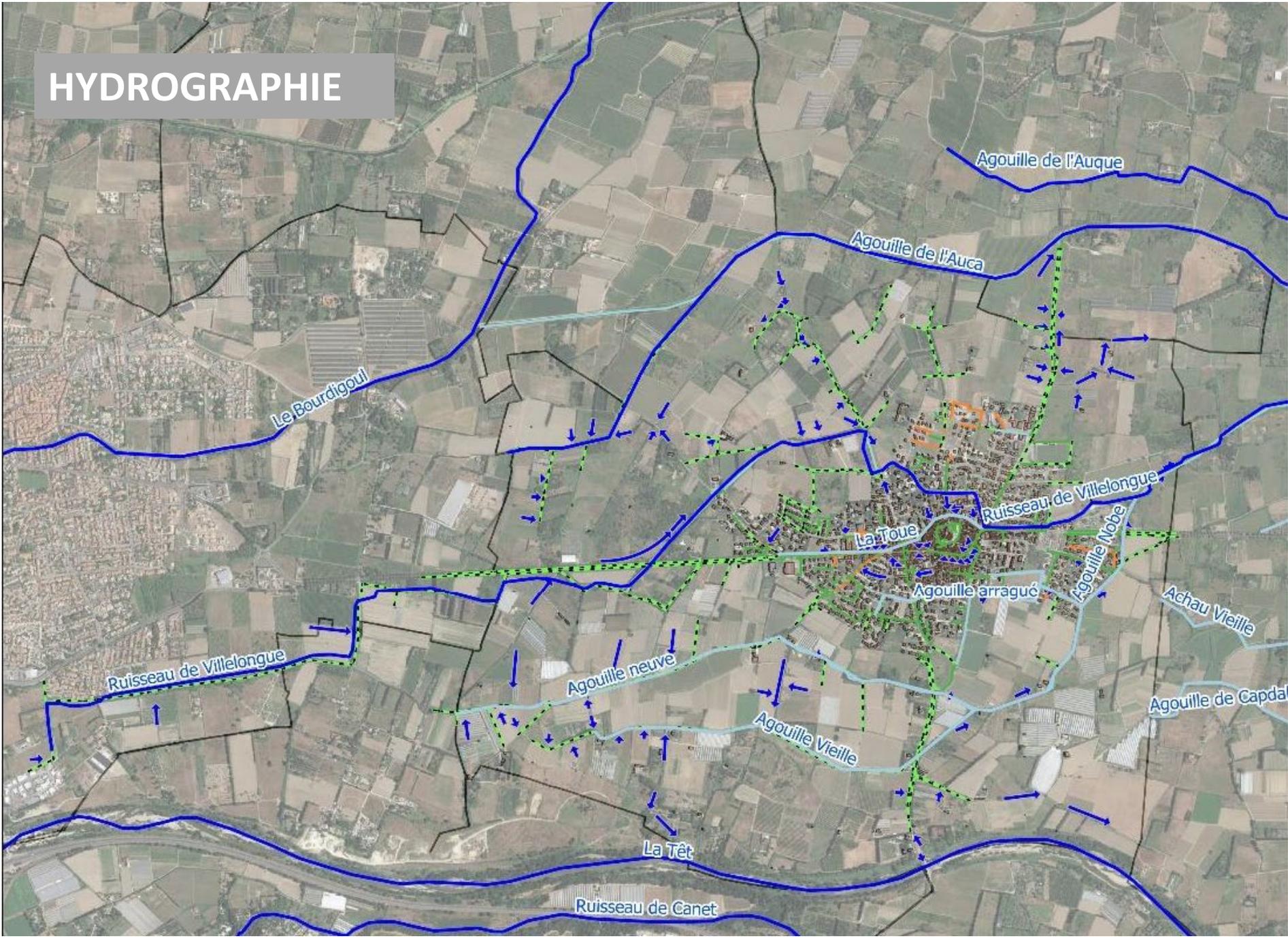
Réseau pluvial, fossés pluviaux, bassins de rétention, agouilles, cours d'eau

- **Levés topographiques exhaustifs**

Prises de cotes altimétriques des ouvrages



HYDROGRAPHIE



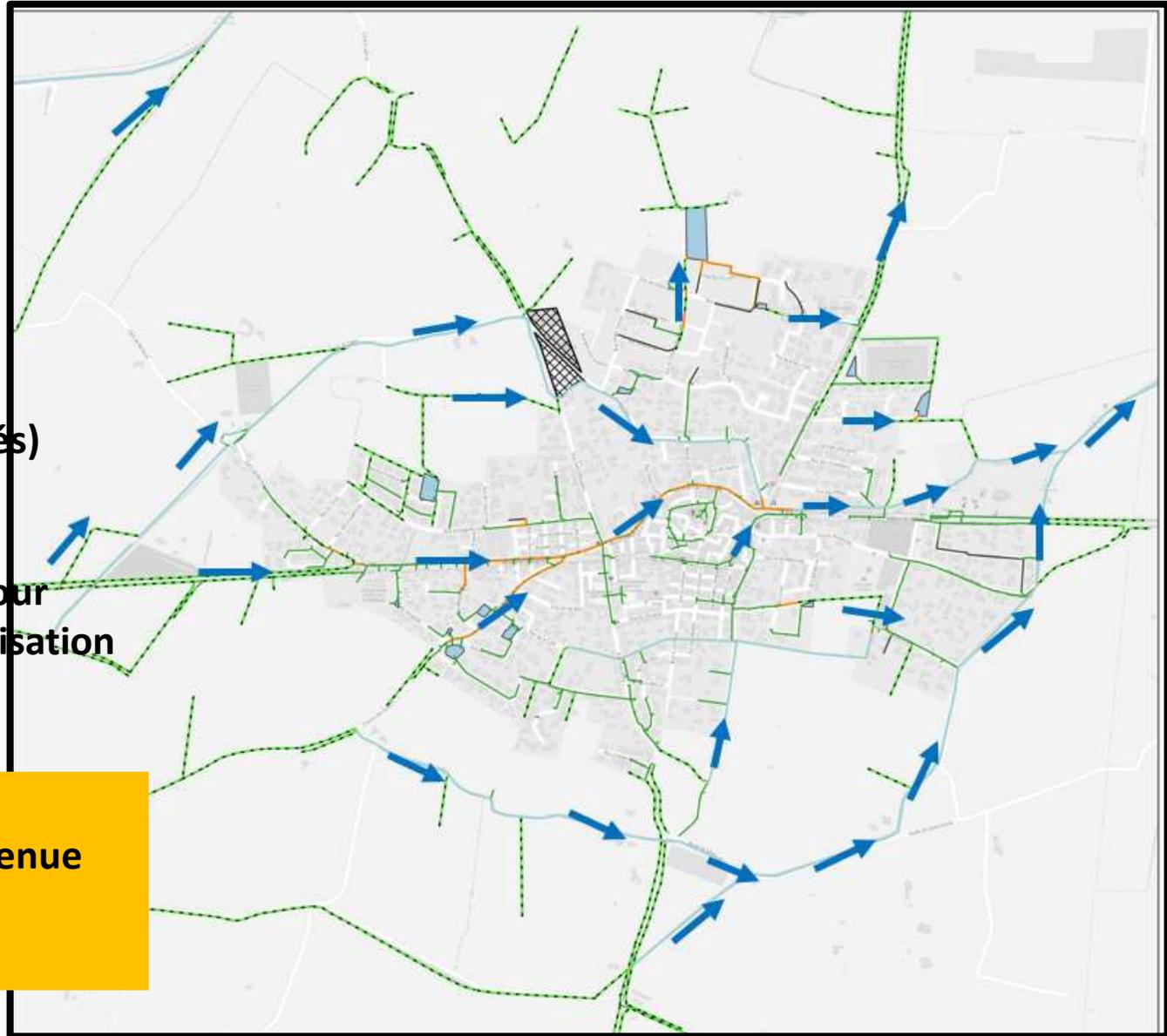
Fonctionnement du pluvial/hydraulique

Ecoulements d'Ouest vers l'Est.

Linéaire de réseau :
53 km (70% sont des fossés)

12 bassins de rétention pour compenser l'imperméabilisation

Plusieurs zones de convergence (la poste, Avenue du littoral, ch. Graves)



L'Entretien

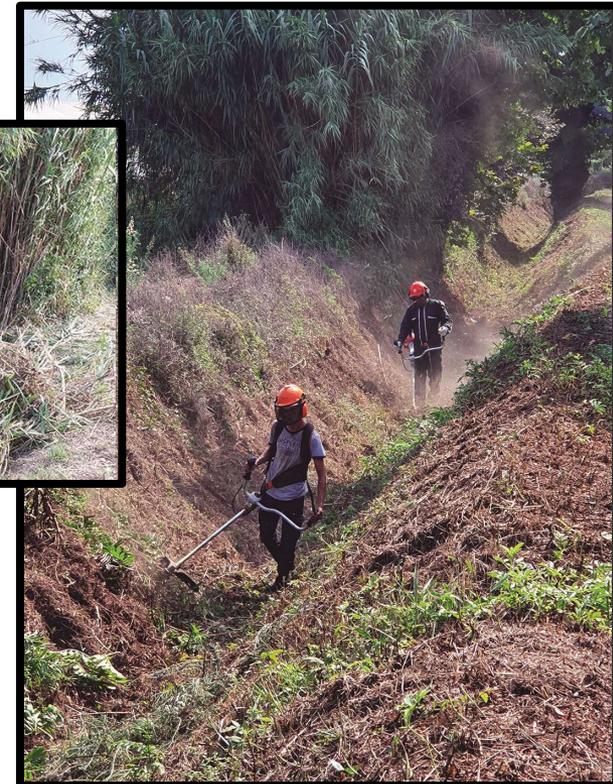
- Regards/grilles/avaloirs avec des dépôts
- Présence de dépôts au niveaux des grilles des Bassins Rétention (entrées/sortie).
- Linéaire de fossés (en particulier sur les extérieurs) peu entretenus.



L'entretien est primordial pour l'efficacité hydraulique des ouvrages → VIGILANCE → PROGRAMME D' ACTIONS

QUI EST RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN ?

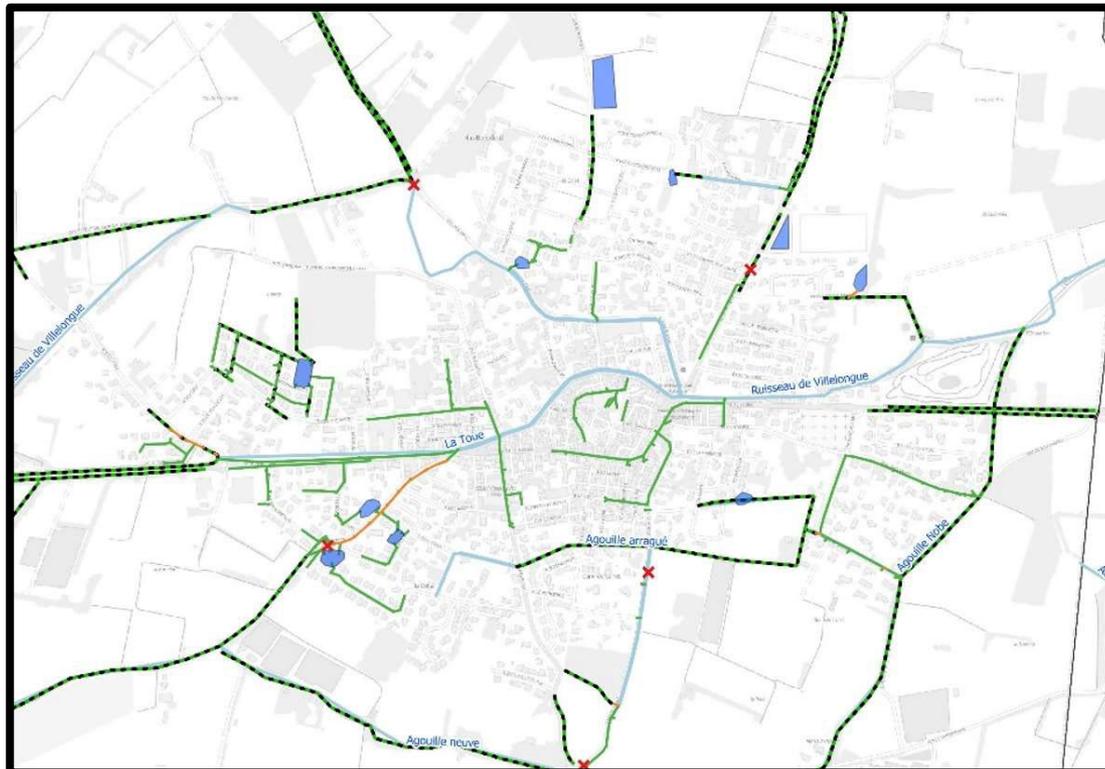
- En DOMAINE PUBLIC: C'est la collectivité (PMM/ Commune de Villelongue/SMTBV, CD66)
- En DOMAINE PRIVE: « Le propriétaire d'un fossé/cours d'eau doit le maintenir en bon état de fonctionnement afin de lui permettre d'assurer l'écoulement naturel des eaux (articles 640 et 641 du Code civil). »



Gestion de crise face au risque inondation

Protocole mis en place :

- Veille météo réalisée par la Mairie.
- Mise en place d'un service d'alerte à la population (par sms pour ceux qui le souhaitent).
- Patrouille des services techniques et fermeture de voirie en cas de fortes intempéries.
- Patrouille après les intempéries avec vérification des désordres et ouverture des voiries.



Illustrations des désordres par temps de pluie.

☐ Rue de la Couloumine (le 12 mars 2022).



❑ Ch de Las Gravas/ Agouille Arraguée: 20 cm d'eau



❑ Rue de Sainte Lucie (23/10/2019): 30 à 40 cm d'eau. Débordement du fossé sur la voirie



☐ chemin de Mouroye / rue S.Veil (23/10/2019) 30 à 40 cm d'eau.

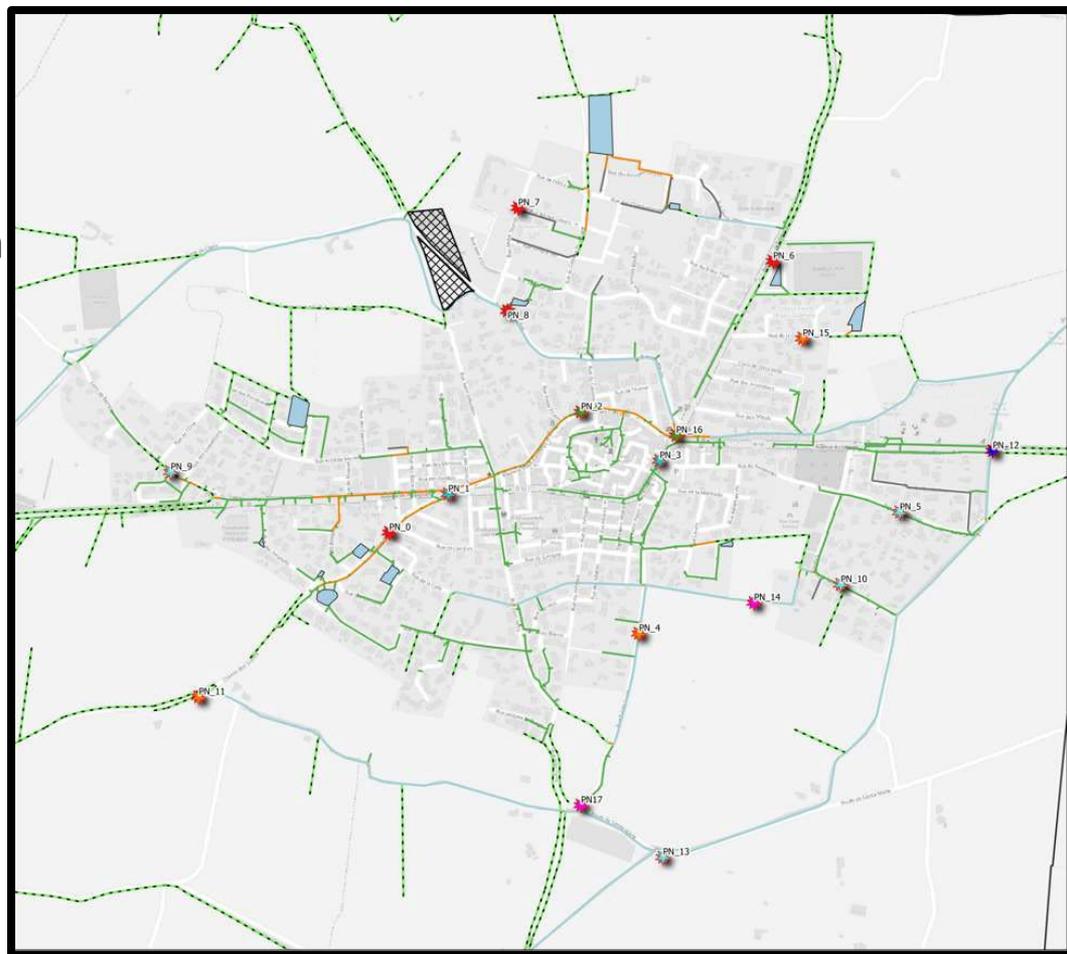


RETOUR sur les entretiens avec les riverains.

- Stagnation rue de la Couloumine (20cm sur la chaussée- pluie 22/03/22- cumul 20-30mm). « Les eaux s'évacuent normalement vers l'Est dans BR d'infiltration »;
- Domaine de l'Auca: « les construction des années >1980 bloquent en partie les écoulements. Fortes imperméabilisations des sols qui conduit à des désordres récurrents (bd corbières, rue du Calvaire) »;
- « Demande que les communes Bompas, Villelongue et Ste Marie collaborent sur la gestion des eaux pluviales »;
- « Certaines parcelles ne peuvent plus être vendues en raison du nouveau PPR »;
- « Nécessité d'entretenir les agouilles et les ruisseaux »;
- « Proposition de créer un bassin en amont à vocation ludique et de réserve et de réhabiliter le ruisseau du moulin »;
- « Désordres rue du printemps lors du délestage de la Têt »;
- « Episodes pluvieux importants : 50-60cm d'eau rue Jules Ferry et 20 à 30cm pour épisode type orage estival. Verrou hydraulique au niveau de la Poste. »

Synthèse des désordres par temps de pluie

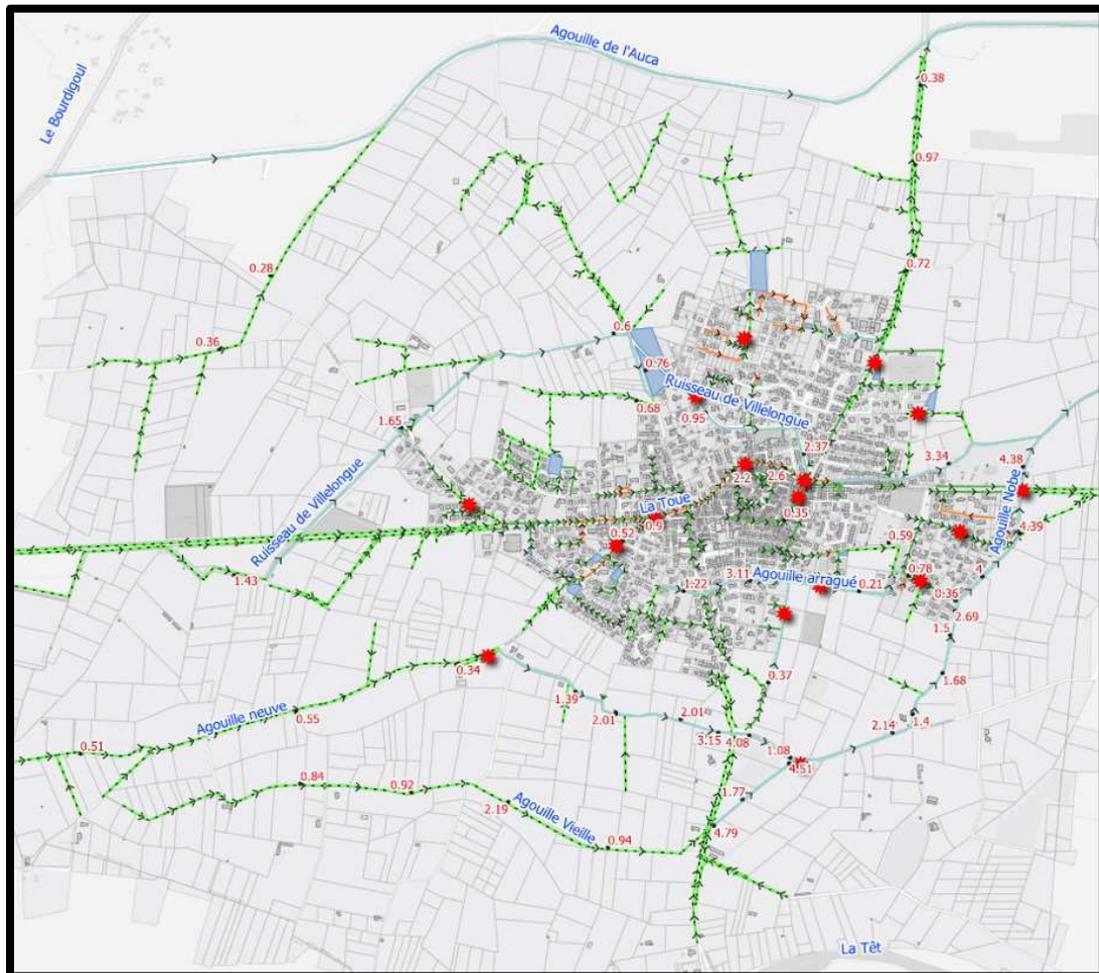
- ❖ **17 secteurs identifiés à enjeux** (*caractérisation des hauteurs d'eau, fréquence d'apparition*)
- ❖ **Voiries généralement impactées** par les désordres / blocage des axes principaux de circulation de la commune.
- ❖ **Quelques habitations concernées**



Les 1ères explications/origines des désordres recensés

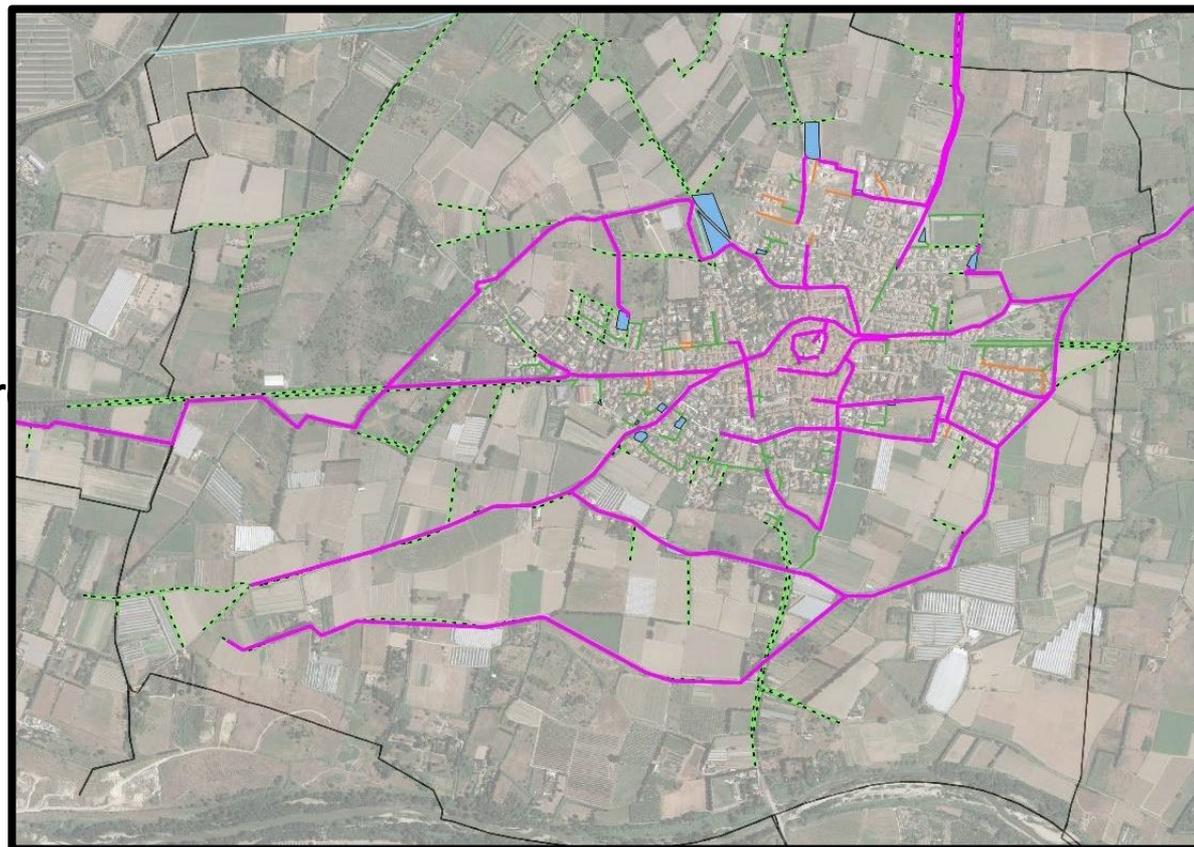
- ❖ Problèmes de **contre-pente**
- ❖ **Capacités hydrauliques** (rétrécissement de sections hydrauliques)
- ❖ **Engouffrement des eaux** pluviales à certains noeuds (Bd des Corbières, secteur de la Poste)

Vérification et précisions des désordres par la **modélisation hydraulique**



Modélisation hydraulique

- ❖ **Modèle mathématique.**
- ❖ **Simulation d'une pluie.**
- ❖ **Connaitre l'origine des désor**



**Outil d'aide à la décision
pour les aménagements
préconisés**

Suite de l'étude

- ❖ **Juillet-Août 2023** : Modélisation hydraulique
- ❖ **Septembre** : 1er solutions correctives
- ❖ **Fin année 2023/début 2024** : programme actions (travaux)

Réunion publique fin d'année/début 2024

Perpignan
Méditerranée
Métropole

PERPINYÀ MEDITERRÀNIA | METRÒPOLI



DISCUSSIONS/QUESTIONS



1, boulevard Saint-Assisclé - BP 20641 - 66006 PERPIGNAN Cedex
68 08 60 00 - Fax 04 68 08 60 01 - accueil@perpignan-mediterranee.org



BAHO • BAIXAS • BOMPAS • CABESTANY • CALCE • CANET-EN-ROUSSILLON • CANOHES • CASES-DE-PENE
CASSAGNES • ESPIRA-DE-L'AGLY • ESTAGEL • LE BARCARES • LE SOLER • LLUPIA • MONTNER • OPOUL-
PERILLOS • PERPIGNAN • PEYRESTORTES • PEZILLA-LA-RIVIERE • POLLESTRES • PONTEILLA-NYLS
RIVESALTES • SAINTE-MARIE-LA-MER • SAINT-ESTEVE • SAINT-FELIU-D'AVALL • SAINT-HIPPOLYTE
SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE • SAINT-NAZAIRE • SALEILLES • TAUTAVEL • TORREILLES • TOULOUGES
VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE • VILLENEUVE-DE-LA-RAHO • VILLENEUVE-LA-RIVIERE • VINGRAU